6e année — Ottawa et Hull, Lundi, 17 Mars 1884 — No. 65

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....$3.
do do quatre mois.. 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomanaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire — "RELIGION ET PATRIE" — F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 Mars 1884

COURRIER

En réponse à M. Meredith, M Mowat a dit qu'il ne présenterait pas son bill électoral à la présente session.

La plaidoirie dans la cause de l'élection contestée de Mégantic est commencée depuis samedi devant la Cour Suprême, et s'est continuée aujourd'hui.

Une dépêche nous apprend que le bruit court à Londres, que le gouvernement a demandé à la Reine une dissolution des chambres afin d'avoir l'opinion du pays sur la question égyptienne.

Dans la discussion qui a eu lieu à la législature de Toronto sur les amendements à l'acte municipal, un vote a été pris au sujet de la clause qui donne aux veuves et aux femmes non-mariées le droit de suffrage. Quelques députés auraient voulu faire rayer cette clause, mais la majorité a décidé pour son maintien.

UNE PANIQUE

Le bruit s'est répandu, samedi soir, dans la ville que des agents de l'aimable O'Donovan Rossa étaient arrivés ici et devaient faire sauter le château de Rideau Hall ainsi que les édifices du parlement dans la nuit suivante. D'où partait ce bruit? On l'ignore. Etait-il fondé? Non, évidemment, puisque la Maison du gouvernement et le parlement sont encore debout? Les dynamiteux irlandais songeraient-ils sérieusement à commettre un pareil méfait, aujourd'hui, demain, après-demain? Assurément c'est très improbable, mais ce n'est pas absolument impossible. Pourquoi, dans quel but? Pour attirer l'attention du monde entier, frapper l'Angleterre d'épouvante. Nous ne leur avons rien fait à ces mécontents, nous, Canadiens, c'est vrai. Aussi ce n'est que par ricochet qu'ils nous frapperaient. Ils menacent bien en ce moment le Nord Ouest. Ils ont bien marché sur le Canada en 1870. Sans doute, ils se rendraient odieux en commettant de pareils attentats. Mais ils n'en seraient pas à leurs premiers coups.

Nous sommes convaincus, pour notre part, que les craintes que l'on entretient à cet égard sont vaines et que notre ville n'est pas plus menacée que Washington, capitale des Etats-Unis. On a vu, l'année dernière, ce qu'il en fut des mêmes rumeurs à la fin de la session. Le gouvernement organisa un service spécial de constables autour des édifices, et rien ne survint. C'est ce qu'il va faire encore, probablement, cette fois, et le résultat sera le même.

Quoi qu'il en soit, plusieurs ont évacué le parlement samedi soir, et d'autres y ont passé la journée dans les transes, hier. Imaginez un peu ce qu'il adviendrait s'il fallait que la tour centrale, la bibliothèque et le reste sautassent avec le personnel qu'elles abritent, aujourd'hui, par exemple, jour de la fête de saint Patrice. Quelle coincidence!

Au reste, à quoi bon s'en préoccuper? Et comment se protéger contre la dynamite? On appostera des gardes et des plantons aux abords du parlement. Et puis après? Quel est le factionnaire, messager, ou autre, qui pourrait reconnaître au milieu des quatre ou cinq cents personnes qui vont et viennent chaque jour et chaque soir dans la Chambre, le porteur de dynamite qui voudra aller déposer dans quelque coin, sous une table, sous un siège quelconque, partout, une de ces menues boîtes infernales qui occupent si peu d'espace et qu'il est si facile de déguiser.

On a doublé la garde, samedi soir, à Rideau Hall, et organisé tout un service de surveillance. Il est à croire, en effet, que les lâches malfaiteurs, s'il y en a réellement dans notre ville en ce moment, commenceraient plutôt par le château vice-royal occupé par un *landlord* irlandais. Mais, encore une fois, nous sommes persuadés qu'il ne se produira rien d'extraordinaire et que toute cette panique, causée probablement par quelque racontars de mauvais plaisants, comme celle de l'année dernière est absolument sans raison d'être.

LA BAIE D'HUDSON

Il a été question de la baie d'Hudson, ces jours derniers, au parlement anglais. Un membre de la chambre des communes a demandé si le gouvernement était disposé à payer sa part des frais d'exploration que le gouvernement canadien semble prêt à faire pour constater s'il y a moyen d'organiser un service maritimé régulier par la baie d'Hudson. A cela, l'un des collègues de M. Gladstone a répondu très vertement qu'après cent-cinquante ans d'expériences on avait reconnu que la baie d'Hudson n'était pas navigable et que le gouvernement anglais, pour sa part, n'avait aucune intention d'y risquer ses navires.

Voilà qui est très explicite, et nous ne saurions être surpris de ce langage. Il y a assez longtemps que le gouvernement anglais s'est désintéressé de nos affaires, qu'il a retiré ses troupes du pays, qu'il a refusé de nous aider à construire le chemin du Pacifique comme le le chemin de l'Intercolonial, qui doivent lui profiter presque autant qu'à nous. Ce système d'abstention et d'abandon est conforme à la politique de M Gladstone. Mais il nous semble qu'avant d'essayer ainsi de tuer une entreprise naissante, pour laquelle nous ne leur avons rien demandé encore, les ministres anglais auraient dû y regarder à deux fois.

Ils parlent d'un siècle et demi d'expériences et de tentatives. C'est bel et bon. Mais savent-ils dans quelles conditions ces expériences et ces tentatives ont été faites? Ils doivent le savoir, et ils auraient dû dire que c'est avec des voiliers, dont les insuccès ne prouvent aucunement l'impossibilité d'établir un service de *steamers* organisé avec les perfectionnements modernes. Alors pourquoi combattre l'idée, pourquoi s'opposer à ce qu'on cherche la solution de cette question, qui intéresse si fort l'Amérique Britannique.

On connait cela. Que le Canada fasse seul les frais de la chose, comme il a déjà établi le service d'hiver de l'Ile du Prince-Edouard, à travers le détroit de Northumberland, et l'on sera prêt à applaudir là bas, s'il y a réussite.

Et bien, nous croyons que la chose vaut la peine d'être tentée, et que le gouvernement agirait sagement s'il acceptait les recommendations que le comité présidé par l'honorable M. Royal ne manquera pas sans doute de faire à cet égard, quoi que puissent penser et dire, en attendant, les prudents ministres de M. Gladstone.

REVENUS DES DOUANES

Les sommes suivantes ont été perçues pour droits de douane, aux ports ci-dessous pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1883 :

Montréal	$8,216,603
Toronto	3,726,672
Winnipeg	1,630.083
Halifax	1,386.406
Saint Jean, N. B.	1,008.347
Hamilton	879.604
Québec	859,309
Victoria	804,502
London	630,120
Moncton, N.-B.	2[illegible]6,807
Ottawa	205,172
Kington	217,510
Fort Erié	203,399
Clifton	148,898
Brantford	151,173
Charlottetown	151,941
Windsor, Ontario	151,251

Le total donc pour ces dix-sept ports est de $20,711,805. Le total pour tous les ports de la Confédération est de $23,365,430; de sorte que pour les 122 autres ports le montant des droits percus n'a été que de $2,653,625. La perception de ces droits a coûté au pays la somme de $243,954, ou près de 10 p. c du montant total.

M. BOURINOT

M. le sénateur Bourinot qui vient de mourir, avait joué un rôle assez important comme vice consul de France à Sydney, Cap Breton, poste qu'il remplissait depuis trente ans, et dont il faisait les honneurs avec la plus grande libéralité. On sait que Sydney est la plus grande station navale française de cette partie de l'Atlantique, et M. Bourinot s'est trouvé en rapports avec la plupart des officiers français qui ont séjourné en cet endroit durant ce long intervalle. C'est ainsi qu'il a connu le ministre actuel de la marine et des colonies, l'amiral Peyron et plusieurs de ses prédécesseurs, tels que l'amiral LaRoncière le Noury et l'amiral Cloué. Il s'était fait aimer et estimer de tous par ses qualités toutes françaises, son urbanité, son exquise politesse, sa franche hospitalité. En apprenant sa mort, M. l'amiral Peyron a écrit à son fils, le digne et estimé greffier de la Chambre des Communes, une lettre autographe dont on nous communique l'extrait suivant :

"Cette nouvelle m'a causé une vive peine; j'avais pu apprécier l'honorabilité du caractère de M. Bourinot, son esprit affable et bienveillant, la cordialité avec laquelle il accueillait les officiers des bâtiments français et j'avais gardé le meilleur souvenir des relations que j'avais eues avec lui à Sydney, où il représentait si honorablement la France."

L'amiral Peyron était, à l'époque où il connut M. Bourinot, commandant de la division navale des Antilles et de l'Amerique du Nord.

En 1863, sous l'empire, M. Bourinot, qui était alors membre du parlement local de la Nouvelle-Ecosse, avait reçu du ministre de la marine de l'époque, une superbe montre de la valeur de cinq mille francs, en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il rendait à la marine française comme cousul de France à Syney.

—*La Minerve.*

Le bureau des traducteurs du *Hansard* est organisé comme suit: M. A. Gélinas, chef; MM. N H Beaubien, Ernest Tremblay, J B Vanasse, Rémi Tremblay, J Bouchard et L Lasalle, avec M. Quéry comme correcteur d'épreuves.

B. G. & CO.

ETOFFES A ROBES

5 LIGNES SPECIALES 5
EN
ETOFFES A ROBES

1ere 36 pièces, valant 12½c pour 8c
2me 23 " " 20c pour 12½c
3me 37 " " 25c pour 17c
4me 51 " " 30c pour 20c
5me 46 " " 35c pour 25c

— AUSSI —

Nos lignes regulieres en cashmere noir extremement bon marche.

BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.
COIN DE LA RUE O'CONNOR.

LE GRAND OPERA

VENDREDI SOIR, 21 COURANT
— LE —
PROFESSEUR DEGALL,

Professeur de bon ton, de danse et de musique, donnera à la date plus haut citée une de ses conférences européennes sur

L'ESPRIT SURCHARGE DU JOUR

Il démontrera la nécessité d'un système dans les écoles qui consisterait à instruire les enfants théoriquement et physiquement. Le professeur donnera aussi des renseignement intéressants sur l'étiquette faisant connaitre l'usage suivi par les différentes nations.

Des brochures pour s'instruire soi-même seront distribuées gratis. Ne manquez pas de suivre la démonstration sur la manière d'entrer dans un salon et d'en sortir. sur la manière de s'asseoir, de se tenir debout, de marcher, de saluer, etc., etc. Aussi, une grande exhibition de danses par des jeunes enfants. La représentation se terminera par des expériences de magnétisme extraordinaires par M. J. Boilandina.

Admission, prix populaires. Sièges réservés chez Nordheimer.

15 mars 1884 — 3ins

AVIS aux PROPRIÉTAIRES
DE
BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que telles demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain.

Des formules de requêtes peuvent être obtenues en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hotel de ville. Heures de bureaux: de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

JOHN O'REILLY,
Inspecteur des licences.

Ottawa, 17 mars, 1884. — 2 s.

A LA BOULE NOIRE

Nous commencerons la vente d'un immense Stock de Banqueroute que nous venons d'acheter a Montreal a 50c. dans la piastre.
ATTENTION, ATTENTION, dans les TWEEDS, CHEMISES, CORPS, CALEÇONS, etc. Ne manquez pas cette occasion car nous osons dire que c'est la plus grande et la meilleure des ventes a bon marché qui aura lieu durant la saison. Un tailleur de première classe coupera les Tweeds Gratis.

FONDS DE BANQUEROUTE! FONDS DE BANQUEROUTE!!

A Piastre

50 Cents

ATTENTION, ATTENTION, DANS LA

LUNDI, le 17 Courant,

61, Rue RIDEAU

PIGEON, PIGEON, & CIE.